

219^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

Le 5 avril 2023 | 11 h à 13 h (HE) | Mode virtuel

En mode virtuel : via Zoom

Résolutions découlant de l'adoption des motions

(Sous réserve d'une vérification ultérieure du procès-verbal de la réunion par le conseil)

Point de l'ordre du jour	Résultat	N°	Résolution
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	Adoptée	2023-04-1D	<i>QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisée à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.</i>
2.1 États financiers audités de 2022	Adoptée	2023-04-2D	<i>QUE le conseil approuve, sur recommandation du Comité FAGR, les états financiers d'Ingénieurs Canada pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, tels qu'audités par KPMG LLP, et que ces états financiers soient présentés aux membres à leur assemblée annuelle de 2023.</i>
3.1 Document d'Ingénieurs Canada sur l'exercice dans le domaine du génie logiciel	Adoptée	2023-04-3D	<i>QUE le conseil approuve, sur recommandation du BCCAG, la version révisée du document d'Ingénieurs Canada sur l'exercice dans le domaine du génie logiciel (diffusion publique).</i>
5.1 Séances à huis clos : Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction	Adoptée	2023-04-4D	<i>QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.</i>
5.2 Séances à huis clos : Administrateurs et administratrices seulement	Adoptée	2023-04-5D	<i>QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.</i>